



Une centrale
tournée
vers l'avenir

Centrale des syndicats
du Québec



Une mission,
des orientations
et des pratiques

Pour une société plus juste

Véritable force de progrès social, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) s'appuie sur les valeurs fondamentales d'égalité, de solidarité, de justice sociale, de liberté, de démocratie et de coopération pour la guider dans ses actions.



Proactive, elle défend avec vigueur les conditions de vie et de travail de ses 180 000 membres. Enracinée dans leurs préoccupations professionnelles, sociales et politiques, elle agit avec ténacité et conviction afin de promouvoir les services publics et d'influencer les choix sociaux et économiques du gouvernement, dans l'intérêt de la population.

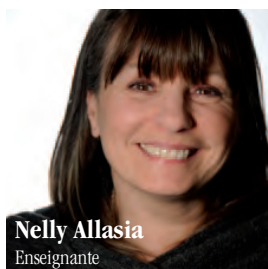
La force d'une diversité tissée serrée

Maillon important entre la petite enfance, l'éducation, la santé et les services sociaux, la CSQ est le théâtre de grands débats nourris par un foisonnement d'idées et de points de vue qui sont le reflet de sa diversité.

Unies dans une vision commune d'un syndicalisme engagé, ses douze fédérations, comptant plus de 230 syndicats, et son unique association de personnes retraitées contribuent à son évolution et à son dynamisme, et ce, depuis près de 65 ans.

Une voix très représentative des services publics

La CSQ est sans conteste l'organisation la plus représentative des services publics. Elle compte en ses rangs du personnel enseignant, professionnel et de soutien des commissions scolaires, des cégeps et des universités ; des intervenantes en petite enfance et des responsables de services de garde en milieu familial ; des infirmières et du personnel du secteur de la santé et des services sociaux ainsi que des travailleuses et travailleurs des communications, du communautaire et du loisir. Elle est aussi la seule organisation syndicale qui regroupe ses membres à la retraite dans une association leur offrant une gamme complète de services.



Une large mission, une lutte de tous les instants

La promotion et la défense des intérêts économiques, professionnels et sociaux de ses membres, voilà la mission première de la CSQ. Parce qu'elle croit en une société plus juste et plus démocratique, elle s'est aussi donnée la mission de :



- militer en faveur de l'amélioration des conditions de vie sur les plans social, culturel et économique, des travailleuses et travailleurs du Québec ;
- promouvoir et défendre les droits sociaux, tels que le droit à l'éducation, à la santé, au travail et à des conditions de vie décentes ;
- défendre et veiller à l'élargissement des droits démocratiques, particulièrement les droits à la syndicalisation, à la négociation et à la liberté d'action syndicale ;
- participer activement à la reconnaissance de la diversité sexuelle, tout en veillant à la promotion de son respect et à sa défense ;
- promouvoir et défendre les droits des femmes.

En s'appuyant sur les libertés fondamentales et les droits de la personne, tels que définis par la Charte internationale des droits de l'Homme des Nations Unies et les instruments internationaux qui la complètent, la CSQ s'engage à défendre et à promouvoir :

- les droits des enfants et des jeunes, particulièrement en matière d'éducation et de santé ;
- les droits des personnes âgées, notamment celui de vieillir dans la sécurité et dans la dignité ;
- le droit à l'autodétermination du peuple québécois et du caractère français, interculturel et laïc du Québec, dans le respect des droits historiques de la communauté anglophone et des droits nationaux des peuples autochtones ;
- les droits à l'information et à la liberté de presse, indispensables à toute société démocratique.



Dans une perspective d'équité entre les nations et entre les individus, la Centrale milite aussi activement en faveur du développement durable, qui se veut respectueux de l'environnement et permet d'assurer la pérennité des ressources et des écosystèmes.

Des orientations ciblées

La CSQ considère que la défense des intérêts et des aspirations de ses membres et de l'ensemble des travailleuses et travailleurs québécois se réalise à la fois par l'action revendicative, professionnelle et sociopolitique.

Aussi, elle s'engage, dans le cadre des décisions de ses instances démocratiques, à défendre et à promouvoir certaines orientations, dont :



- la valorisation du travail de ses membres ;
- la qualité de vie dans les lieux de travail, notamment par l'élimination du sexisme, du racisme, de l'homophobie et des multiples formes de harcèlement ;
- l'élimination de la précarité du travail ;
- l'égalité, l'équité salariale et le plein emploi ;
- l'accessibilité et la qualité des services publics ;
- la gratuité des systèmes publics d'éducation et de santé ;
- la répartition équitable de la richesse ;
- la démocratisation de l'État, des institutions et de la société ;
- les aspirations nationales du peuple québécois, en particulier ses intérêts culturels et linguistiques ;
- la solidarité internationale.





Des pratiques syndicales démocratiques exemplaires

Des pratiques démocratiques, c'est fondamental à la CSQ. Afin d'encourager la participation du plus grand nombre à la vie syndicale, la Centrale a implanté au fil du temps diverses mesures, dont un programme d'accès à l'égalité syndicale visant à accroître la représentation des femmes à tous les paliers de l'organisation. Elle a aussi mis sur pied un réseau des jeunes destiné à stimuler la relève militante.

À la CSQ, les syndicats sont les véritables cellules de base de l'organisation. Voilà pourquoi elle s'engage, de concert avec ses fédérations, ses syndicats et son Association, à respecter et à exécuter solidairement les mandats déterminés par les instances démocratiques, tout en reconnaissant le pluralisme des idées et le droit à la dissidence.

En outre, la Centrale met en œuvre et fait la promotion de pratiques syndicales solidaires, telles que le partage des ressources entre ses diverses composantes, afin de favoriser la qualité de vie dans les lieux de militantisme.

La CSQ s'engage aussi à collaborer avec les organismes qui, au Québec et ailleurs, partagent des valeurs et des orientations communes, et ce, tout en maintenant son indépendance envers l'État et les partis politiques.



Le Conseil exécutif de la CSQ

Dans l'ordre habituel :

Daniel B. Lafrenière
secrétaire-trésorier

Louise Chabot
1^{re} vice-présidente

Réjean Parent
président

Pierre Jobin
3^e vice-président

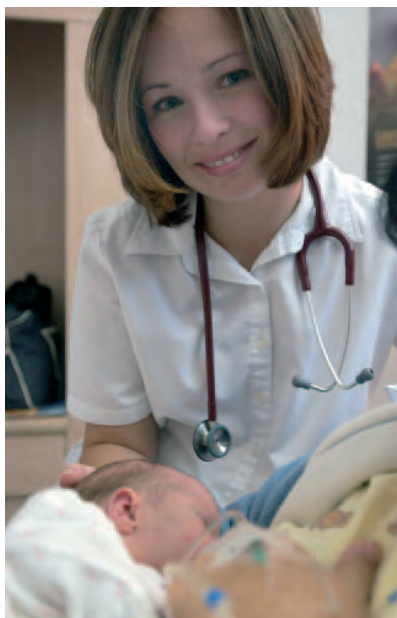
Sylvie Simoneau
2^e vice-présidente

Plan d'action 2009-2012

INSPIRER
AGIR
GRANDIR!

En juin 2009, la CSQ a amorcé un nouveau triennat avec la tenue de son 39^e Congrès. Au cœur de son plan d'action, des priorités et des objectifs ciblés inspirés par ses valeurs et son profond engagement social.

Améliorer les conditions de travail des membres et promouvoir la protection des droits des travailleuses et travailleurs



Cette grande priorité se traduit par une série d'objectifs qui gravitent en partie autour de la négociation. En effet, en 2010, la CSQ veillera à négocier les meilleures conventions collectives possible pour le secteur public, et ce, en collaboration avec ses partenaires syndicaux. De plus, elle veillera à négocier, de manière regroupée, les conventions collectives des syndicats d'intervenantes des centres de la petite enfance (CPE) affiliés. Elle s'emploiera également à obtenir, d'ici l'automne 2010, une première convention collective pour les 12 000 responsables de service de garde en milieu familial qu'elle représente.

Mais ce n'est pas tout ! La CSQ assurera aussi l'implantation, le suivi et le maintien de l'équité salariale des groupes qu'elle représente dans les secteurs public

et institutionnel, tout en réalisant les travaux de relativités salariales pour certaines catégories de personnel.

En s'appuyant sur des travaux de recherche, elle n'hésitera pas à intervenir publiquement et politiquement pour améliorer les conditions de travail de ses membres.

Sans relâche, la Centrale exigera du gouvernement la bonification de la Loi sur les normes du travail ainsi qu'une véritable loi-cadre en matière de conciliation famille-travail s'adressant tant aux secteurs public que privé.

Elle veillera aussi à ce que les gouvernements et les employeurs respectent les droits des travailleuses et travailleurs et n'hésitera pas à intervenir, au besoin, devant les tribunaux pour faire valoir leurs droits.

Tout en se penchant sur le syndicalisme en milieu autochtone et les moyens de le promouvoir, elle portera une attention particulière à l'impact des fusions des entités administratives au Nunavik sur ses membres travaillant dans ces communautés.

Contribuer à l'établissement d'une société plus juste et plus démocratique, tout en influençant les choix sociaux et politiques des gouvernements

Afin de créer un rapport d'opinion favorable à la défense et à la valorisation des services publics et de son personnel, la CSQ interviendra sur les scènes publique et politique pour :

- contrer tout mouvement de désengagement de l'État et de privatisation des services ;
- avoir une fiscalité plus équitable et un financement adéquat des services publics ;
- faire de l'éducation une priorité nationale ;
- obtenir l'implantation prioritaire de CPE en milieu défavorisé.



Par les gestes qu'elle posera, la Centrale s'emploiera à promouvoir la solidarité, le droit à l'information, la démocratie, la citoyenneté et le développement durable pour un avenir viable ainsi que les valeurs de non-violence, de respect, de tolérance et de coopération.

Priorité n°3

Continuer à grandir comme organisation et acteur de changement social

Au cours du triennat, la CSQ veillera à accroître son pouvoir d'influence par le biais de son action politique.

Par ailleurs, elle s'assurera de maintenir une culture d'organisation syndicale dynamique faisant appel à tous, tout en prenant soin de préparer la relève syndicale et d'offrir à ses militants la formation requise pour exercer leurs responsabilités syndicales.



Centrale des syndicats
du Québec



CSQ

Bureau de Montréal

9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3
Téléphone : 514 356-8888
Télécopie : 514 356-9999

csq.qc.net

Bureau de Québec

320, rue Saint-Joseph Est
Bureau 100
Québec (Québec) G1K 9E7
Téléphone : 418 649-8888
Télécopie : 418 649-8800

**Au fil
du temps,
la CSQ
a contribué,
par sa mission,
ses revendications
et les actions
de ses membres,
à l'essor
de la société
québécoise
et au bien-être
de la population.**

**Une véritable
source de fierté
pour toutes et tous !**

csq.qc.net

Centrale des syndicats
du Québec



Mars 2010 - D12120

0910-161